

**COMPTE RENDU DES COMITES DE PILOTAGE LOCAUX**  
**des sites Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » FR 820 1677**  
**&**  
**« Printegarde » FR 821 2010**  
le 15 février 2024 à Cruas

### **Personnes présentes et leur structure (37 personnes)**

**C. Vignal** - Commune de Le Pouzin, **S. Coste-Durieux** – Natura 2000 Commune de Le Pouzin, **A. Cocquelet** – Natura 2000 Commune de Le Pouzin, **P. Caillebotte** - Comité Départemental de Canoë Kayak de l'Ardèche, **D. Audemard** – Fédération de pêche de la Drôme, **L. Jacob** – Association des amis de Viviers/LPO/FNE, **M. Vadon** – Association Communale de Chasse Agréée de Pierrelatte, **P. Gonzalès** – Compagnie nationale du Rhône (CNR) Direction Territoriale Rhône Saône Isère, **T. Dupont** - CNR Direction Territoriale Rhône Saône Isère, **N. Rabin** - CNR Territoriale Rhône Saône Isère, **R. Brusson** – CNR Direction Territoriale Rhône Méditerranée, **N. Salhi** – CNR Direction Ingénierie et Grands Projets, **S. Guerin** - CNR Direction Ingénierie et Grands Projets, **S. Penel** – Association Castor et Hommes, **J.P Gaillard** - Association Castor et Hommes, **S. Bouix** – Association des riverains de Prentegarde, **R. Boyer** - Association des riverains de Prentegarde, **K. Gomes Da Silva** - Association des riverains de Prentegarde, **V. Legrand** – Mairie de Pierrelatte, **V. Raymond** – Conservatoire des Espaces Naturels Drôme-Ardèche, **C. Salendres** – Mairie d'Etoile-sur-Rhône, **M. Coquelou** - Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère, **A. Aird** – Conservatoire Botanique National du Massif Central, **R. Staath** – Fédération de pêche de l'Ardèche et APPMA de Viviers, **A. Olivieri** – Fédération des chasseurs de l'Ardèche, **E. Boulenc** – Syndicat Mixte du Coiron au Rhône, **J.M Faton** – Groupe Sympetrum, **H. Coqblin** – Le Dauphiné Libéré, **B. Reynaud** – Mairie de Cruas, **A. Sorty** Communauté de Communes Drôme Sud Provençale, **C. Barras** – Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux (UNICEM), carrière DAG, **T. Jousset** – Granulat Vicat et UNICEM, **F. Roth** – Mairie des Tourrettes, **A. Logan** – APPMA de Donzère, **O. Bouchet** – Fédération de pêche de la Drôme et APPMA de Donzère, et **M.F Carrier** – EDF Tricastin.

### **Personnes excusées (31 personnes et structures)**

**S. Quintero** – Commune de Cruas, **L. Beguin** – Communauté de communes du Val de Drôme (CCVD) et Réserve Naturelle Nationale (RNN) des Ramières, **H. Machouk** CCVD et RNN des Ramières, **E. Duheron** – Office Nationale des Forêts Drôme-Ardèche, **Aurias** – Mairie de Loriol-sur-Drôme, **L. Granier** - Président de l'antenne LPO Drôme-Ardèche, **J.L Bonis** - Vice-Président de l'antenne LPO Drôme-Ardèche, **C. Chabert** - Mairie de Livron-sur-Drôme, **J. Dubosc** ACCA de Le Pouzin, **J. Dumas** – Fédération départementale des chasseurs de la Drôme et ACCA de Saulce, **S. Forot** – ARCHE Agglo, **S. Nougier** - ARCHE Agglo, **A. Gallu** – Mairie de Pierrelatte, **F. Gonnet** Syndicat Mixte de la Rivière Drôme, **N. Parrain** – Bénévole LPO, **D. Sibeud** – Fédération Française de la Randonnée de la Drôme, **F. Soullignac** – Agence Drôme Attractive, **R. Viguier** – DREAL Lyon Pôle préservation des milieux et des espèces, **A. Gibert** – FRAPNA Ardèche, **M. Vannuccini** - EDF Centrale Tricastin, Mairie de Livron-sur-Drôme, Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche, Chambre du Commerce et de l'Industrie de l'Ardèche, Syndicat Eyrieux Clair, Sous-préfecture de Tournons, Conseil Départemental de la Drôme, Conseil Départemental de l'Ardèche, Région AURA, Chambre d'agriculture de l'Ardèche, Etablissement public du Bassin Versant de l'Ardèche,.

*NOTE : Ce compte-rendu retrace les sujets abordés et les échanges sollicités. Le diaporama diffusé lors du comité de pilotage et ce compte rendu sont téléchargeables sur les pages internet des sites Natura 2000 (<https://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/site/site-2> et <https://printegarde.n2000.fr/>)*

## **Ordre du jour de la réunion**

- Présentation des actions principales réalisées sur les sites Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde » en 2023,
- Présentation des projets en cours ou à venir et intervention des acteurs du territoire
- Perspectives pour l'animation des sites en 2024
- Visite guidée par la CNR du chantier de restauration des marges alluviales du Rhône sur le site de Gouvernement à Cruas.

## **Compte-rendu du COPIL**

Madame Le Maire de la commune de Cruas accueille l'ensemble des participants d'un mot de bienvenue.

Monsieur Christophe Vignal, Président du COPIL et Maire de la commune de Le Pouzin, structure animatrice des sites Natura 2000, remercie les personnes présentes à ce COPIL et la commune de Cruas pour son accueil. Il rappelle également que la Mairie du Pouzin porte 3 sites Natura 2000 animés par deux chargées de mission.

Le Président évoque également la situation du réseau Natura 2000 en Région Auvergne Rhône-Alpes. Depuis 2022, la loi 3DS vise à décentraliser des compétences politiques vers les Régions, entraînant le transfert de la gestion des sites Natura 2000 de l'Etat aux Régions. La Région AURA est alors la seule à avoir souhaité une refonte globale de la politique et du fonctionnement de Natura 2000 sur son territoire. Cette réorganisation implique pour la plupart des sites un changement des structures animatrices. Ainsi, à compter de janvier 2025 les trois sites portés depuis plus de 13 ans par la Mairie de Le Pouzin seront repris par le Conservatoire d'Espace Naturel (CEN) en Drôme-Ardèche. Monsieur le Président souhaiterait conserver un lien avec la gestion de ces 3 sites. Une réflexion dans ce sens sera menée avec le CEN courant 2024.

***Lors du tour-table les membres du COPIL sont invités à exprimer la motivation de leur présence ainsi que leur(s) attente(s) quant à cette réunion. Voici les motivations avancées :***

- La visite du chantier CNR,
- Le volet gestion sur les sites Natura 2000,
- Les échanges sur les sujets concernant les sites N2000,
- Un intérêt pour les milieux naturels des bords du Rhône,
- Et les échanges et retours d'expériences.

### **Rappels sur le réseau Natura 2000 :**

Le réseau de sites Natura 2000 a été constitué en application des deux seules directives européennes en faveur de la protection de la nature : la directive Oiseaux et la directive Habitats Faune-Flore. Institué en 1992, le réseau Natura 2000 compte aujourd'hui **près de 27 000 sites** dans les pays membres de l'Union européenne constituant ainsi le plus grand réseau mondial de sites naturels protégés à l'échelle mondiale. Un exemple très concret de collaboration des Etats membres. En France c'est 1756 sites soit 13% du territoire terrestre et 13 000 communes concernées.

### **Présentation du bilan des actions principales réalisées en 2023 et les perspectives pour l'année 2024**

- ***Suivi de l'efficacité de restauration des deux prairies alluviales de Châteauneuf-du-Rhône.***

L'animatrice Natura 2000 accompagne depuis 2019 la CN'AIR sur la gestion de deux prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône identifiées en tant qu'habitat d'intérêt communautaire. Dans le cadre du projet de la centrale photovoltaïque sur la zone d'activité « Parc industriel Rhône Vallée » sur la commune de Le Pouzin, l'entreprise CN'AIR s'est engagée à mettre en œuvre une mesure d'accompagnement consistant à la restauration et à l'entretien des deux prairies d'une surface totale de 0.84ha.

En 2023 l'animatrice a constaté une strate herbacée qui s'étend progressivement avec néanmoins une reprise arbustive encore bien réelle sur la prairie sud. Jusque-là, un entretien par fauche mécanique tardive était mis en œuvre une fois par an. En 2024, il est prévu de faire évoluer cette gestion par du pâturage avec une coupe des refus. La CN'AIR prévoit également en lien avec l'animatrice de mettre en place des panneaux de sensibilisation à l'attention des différents usagers du site afin d'expliquer la démarche de gestion.

- *Jean-Michel Faton demande si des espèces d'intérêt communautaire comme des papillons sont présentes sur ces prairies.*

*L'animatrice Natura 2000 répond que jusque-là aucun suivi d'insectes n'a été mis en place. Depuis l'année dernière (2022), elle observe une augmentation du nombre d'insectes (libellules, demoiselles, orthoptères...) sur les prairies. Elle prévoit en 2024 de réaliser un petit inventaire de ces espèces dans l'espoir notamment d'y observer le papillon Diane.*

- *Lionel Jacob : il faut faire très attention à ne pas tomber dans une prairie banalisée.*
- *Adeline Aird : la préconisation de gestion découle d'une évaluation du cortège floristique. Le pâturage peut entraîner des terres nues propices à l'implantation d'espèces exotiques envahissantes comme le Sénéçon. Mettre du pâturage peut être bénéfique mais il faut savoir aussi alterner avec de la fauche.*

*Réponse de l'animatrice Natura 2000 : une étude phytosociologique a été menée en 2021. L'animatrice proposera à la CN'AIR de réaliser une nouvelle étude phytosociologique pour évaluer l'effet du pâturage sur la végétation notamment.*

- ***Aménagement du parc des lônes à Baix***

La communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et la commune de Baix portent conjointement les travaux d'aménagement des quais du Rhône sur la commune de Baix avec pour objectif la valorisation des abords du Rhône tout en intégrant la Via Rhôna à la dynamique de la commune. L'animatrice accompagne les maîtres d'ouvrage et l'agence en charge de cet aménagement depuis

2020 afin d'assurer la bonne prise en compte des enjeux Natura 2000. Elle participe également à la rédaction des panneaux d'information le long du sentier d'interprétation sur le volet environnement.

- **Suivi des aménagements du Rhône**

Sur la commune de Baix, la CNR porte les travaux de restauration de la lône de Géronton initié à l'automne 2020. Ces travaux consistent à la réouverture de l'ancien bras du Rhône par démantèlement des épis Girardon (renforts transversaux des digues) et à son recreusement. Depuis le début du projet, l'animatrice accompagne la CNR et réalise des sorties de veille pour suivre l'avancement des travaux. En 2023, elle a suivi la re-végétalisation des berges post-travaux. D'autres sorties en fin d'année ont permis d'appréhender le fonctionnement de la lône avec la montée des eaux du fleuve.

- **Projet de remise en eau du canal d'Orange**

Olivier Bouchet prend la parole pour présenter le projet de remise en eau du Canal d'Orange sur le secteur de Donzère. Ce projet permettrait notamment d'irriguer les lônes sur l'île de Donzère et d'assurer une continuité hydraulique entre le canal d'amené et le Vieux Rhône. Une étude de faisabilité va être initiée. Un comité de pilotage sera organisé prochainement. Monsieur Bouchet mentionne qu'il serait pertinent d'inclure le canal d'Orange dans le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

*Lionel Jacob précise à ce sujet que des espèces de libellules se reproduisent dans les canaux en l'état et qu'une remise en eau du canal d'Orange pourrait leur être ainsi néfaste.*

*Olivier Bouchet répond que le volet biodiversité sera bien pris en compte dans l'étude de faisabilité.*

*L'ACCA de Pierrelatte demande jusqu'où ce projet s'étendrait ? Il s'étendra jusqu'à Pierrelatte.*

*Jean-Michel Faton précise que sur le moyen Rhône des suivis par le groupe Sympetrum ont montré des enjeux importants pour les odonates (libellules) notamment dans les canaux.*

En parallèle l'animatrice évoque également sur ce secteur le processus de classement du défilé de Donzère en cours.

Elle informe aussi les membres du COPIL de la mise en vigueur en 2023 d'un Arrêté de Protection de Biotope et des Habitats Naturels sur « l'île aux oiseaux et la lône de Touchelaze » à Viviers.

- **Projets de contrats Natura 2000**

En France, la gestion des sites Natura s'appuie sur la signature de contrat et de charte Natura 2000 pour permettre aux propriétaires fonciers de s'engager dans la gestion des habitats d'intérêt communautaire.

En 2023, l'animatrice a été contactée par deux propriétaires fonciers désireux de mettre en place une gestion spécifique afin d'améliorer l'état naturel de leurs parcelles.

- A Saint-Just d'Ardèche, deux parcelles de forêt alluviale en rive gauche de la rivière Ardèche pourraient faire l'objet d'un contrat de restauration avec une gestion spécifique des espèces exotiques envahissantes et la plantation d'espèces locales de ripisylve.
- A Cruas, l'étang de pêche familial de la Quarantaine a été fortement dégradé par l'invasion d'espèces exotiques. L'étang n'étant pas identifié en habitat d'intérêt communautaire par la cartographie des habitats du site, il n'est pas éligible pour un contrat Natura 2000. La forêt riveraine pourrait cependant faire l'objet d'un contrat. Le Conservatoire d'Espace Naturel Drôme-Ardèche s'est déplacé pour établir un premier diagnostic. La fédération de pêche de la Drôme a également apporté un avis technique à l'animatrice concernant la gestion piscicole.

Notons qu'à ce jour, la Région AURA réfléchit à une évolution des outils de gestion Natura 2000. Les demandes de financement pour les contrats et chartes Natura 2000 sont donc pour le moment gelés.

- **Présentation des travaux/interventions/projets CNR concernant les sites Natura 2000**

Priscilla Gonzales et Thomas Dupont de la CNR Direction territoriale Rhône Saône Isère présentent les principaux sujets :

- Projet d'entretien de la roselière de Printegarde (en aval direct de la confluence Drôme) : dossier toujours en cours d'instruction. Pour rappel, une gestion de la végétation arbustive et un décapage de la partie nord viseront à remettre en eau la roselière qui aujourd'hui est fortement atterrie.  
*Lionel Jacob propose à ce sujet qu'une réflexion soit menée sur la gestion des roselières à l'échelle du Rhône.*
- Confluence Drôme / Rhône : le système racinaire des arbres déstabilise la digue déversante. Les réflexions sur ce linéaire sont toujours en cours.
- Opération de dragage : un curage du bassin de dégrèvement de la passe à poissons du seuil de Livron a été entrepris en 2023.
- Passe à poissons au seuil de Livron : un arasement de deux merlons pour les remettre à la côte initiale est prévu.
- Le suivi piscicole notamment à la confluence Eyrieux et sur la Drôme se poursuit en 2024 pour la 3<sup>e</sup> année.

- **Suivi des plans/programmes de gestion**

L'animatrice Natura 2000 suit chaque année de nombreux programmes et plans de gestion en faveur d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire :

- Plan National d'Action pour l'Apron (Conservatoire des Espaces Naturels Drôme-Ardèche)
- Plan National d'Action pour les forêts alluviales et l'Epipactis fibri (Conservatoire Botanique National du Massif Central)
- Suivi Alose et Anguille sur le Rhône (Association Migrateurs Rhône Méditerranée)
- SAGE Drôme et son Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (Syndicat Mixte de la Rivière Drôme)

- **Panneaux d'information réglementaire sur Printegarde**

À la suite de la mise à jour de l'arrêté portant approbation de la réglementation de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Printegarde en 2019, les panneaux informant les usagers sur le site n'avaient pas été modifiés. Les nouveaux panneaux édités ont vu leur carte améliorée pour une meilleure visibilité des secteurs visés par l'arrêté. Un encart de présentation de l'habitat roselière a également été ajouté. Deux nouveaux panneaux seront implantés au niveau du barrage mobile sur la commune de Loriol et sur l'entrée de digue au sud du pont ferroviaire de La Voulte-sur-Rhône. *L'association des riverains de Printegarde questionne sur le traitement du bois mort sur les digues. L'animatrice répond que la réglementation portée par cet arrêté ne mentionne pas ce sujet.*

- **Suivi des oiseaux hivernants sur Printegarde**

Depuis 2019 qu'elles réalisent ce suivi, les animatrices constatent d'année en année une diminution des effectifs d'oiseaux d'eau hivernant sur Printegarde. En 2023, les effectifs du comptage de janvier ont montré un déficit de -83% par rapport aux effectifs moyens dénombrés les 5 dernières années. A

l'échelle nationale, le bilan du comptage Wetland (comptage international hivernal des zones humides) montre la même tendance pour les canards et les foulques notamment.

- ***Suivi du Blongios nain sur Printegarde***

En 2023, l'animatrice des sites a fait le choix de concentrer son effort de prospection sur le Blongios nain (espèce d'héron d'intérêt communautaire). Dix sorties matinales du 20 avril au 19 juillet ont été réalisées avec l'aide d'un bénévole LPO Thomas Bouchara. Les observations ont été réalisées depuis la passerelle ViaRhona au-dessus de la Drôme et au niveau de la confluence. Ces sessions d'observation visaient à comprendre le comportement et l'écologie du Blongios sur le site de Printegarde. Un accouplement sur un lieu de nidification a été localisé par Thomas Bouchara en mai. Un dérangement très probable par une embarcation de pêche a néanmoins conduit à l'échec la reproduction sur ce secteur. Les observations par ailleurs rapportées par le bénévole LPO montrent une sensibilité accrue du petit héron face à la présence humaine et particulièrement aux bruits émis depuis la passerelle ViaRhona. Le suivi de cette année étant très localisé, il est difficile d'estimer le nombre de couples sur Printegarde. Toutefois, deux à trois individus différents, soit potentiellement deux couples, ont été relevés.

- ***Etat des populations de castor sur le Rhône : compte-rendu de l'association Castor et Hommes***

Sébastien Penel fait état des populations de Castor sur le Rhône : l'association déplore une diminution nette du nombre de logis (terriers huttes) actifs ou des traces d'activités sur le Rhône en lui-même. Le manque de nourriture sur les contre canaux et la politique de traitement de la végétation pourraient être mise en cause. Les collisions routières sont un autre fléau avec des cas au barrage du Pouzin et au pont du Pouzin par exemple. Par ailleurs, entre 2022 et 2023 deux sauvetages de castor ont été réalisés au niveau de siphon sous le fleuve. L'association observe de plus en plus de castors sur les petits cours d'eau dans les bassins versant. Les chantiers de renaturation des îlons du Rhône sont un espoir pour la recolonisation du fleuve par le castor.

- ***La nature dans nos villes de demain : soirée grand public à Privas***

Une soirée conférence sur la thématique de la nature dans les villes de demain a été organisée à la médiathèque de Privas le 30 novembre 2023. Cette soirée a permis de sensibiliser une trentaine de personnes sur la présence de colobactères sauvages dans les villes. La Ligue de Protection pour les Oiseaux (LPO) est intervenue pour partager ses connaissances et son expérience de terrain dans l'intégration de la protection de la biodiversité dans l'aménagement urbain. En complément, le service des espaces verts de la commune de Le Pouzin a également présenté les pratiques vertueuses mises en place pour accueillir la biodiversité sur la commune, avec pour objectif de s'adapter au changement climatique et de rendre le cadre de vie des pouzinois plaisant.

- ***Actions de sensibilisation***

Les animatrices Natura 2000 du Pouzin ont réalisé plusieurs animations scolaires en partenariat avec les centres socio-culturels, l'association « Lire et faire lire », la Ligue de Protection pour les oiseaux et la Fédération des chasseurs de l'Ardèche. Une centaine d'enfants de 3 à 14 ans a ainsi été sensibilisée. Les animatrices communiquent également via une infolettre 3 fois par an, via les sites internet, les articles de presse et le bulletin municipal biannuel du Pouzin.

- **Rencontres de réseau**

Les animateurs du réseau Natura 2000 des sites drômois et ardéchois se sont réunis deux fois en 2023. Ces rencontres sont primordiales pour préserver une cohésion et une cohérence dans la gestion des sites Natura 2000.

- **Formations**

L'animatrice a réalisé deux formations en 2023 : une sur l'élaboration d'un plan de gestion d'un espace naturel sur la base du cahier technique 88 animée par l'Office Française pour la Biodiversité, et une seconde sur la mise en œuvre du calcul de l'Indicateur de Biodiversité et de Connectivité des ripisylves avec la FRAPNA. La première formation vise à aider l'animatrice à amorcer les mises à jour des DOCOB selon une méthodologie approuvée. La seconde permet d'établir un diagnostic pour évaluer les potentialités d'accueil des espèces dans les ripisylves.

- **Temps de travail et financement**

L'animatrice présente le budget temps alloué à chaque thématique d'action sur les deux sites Natura 2000 qu'elle anime. Elle retrace également le bilan financier de l'année 2023. Une subvention Europe-Région d'un montant total 81 579,34€ a été soldée en 2023 pour l'animation des 3 sites natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin. 60 882,12€ concernent les frais salariaux, 11 564,90€ sont alloués aux actions (inventaire des libellules sur le site de Rompon Ouvèze Payre, les animations grand public, l'impression des panneaux d'information réglementaire de Printegarde et les formations) et 15% du montant de rémunération permet de palier aux frais de structures et coûts indirects pour la commune. Un auto-financement de la commune du Pouzin assure les frais de déplacement ou l'achat de petits matériels par exemple.

- **Perspectives pour 2024**

L'animatrice évoque la préparation du transfert des trois sites au CEN. Pour cela un bilan de réalisation des actions menées depuis 2010 sera réalisé pour chacun des sites. La rédaction de fiches actions prévisionnelles sur 2-3 ans pourra permettre également l'amorce de la mise à jour des DOCOBs.

### **Mot de conclusion du Président de COPIL :**

Monsieur Christophe Vignal clôt la réunion d'un mot de remerciement pour les participants et pour les animatrices Natura 2000 pour l'organisation du COPIL.

### **Visite du chantier CNR de restauration des berges du Rhône à Cruas :**

Le COPIL se termine par une visite du chantier CNR de restauration de la lône de Gouvernement à Cruas. Cette lône de 1 400m de long sera reconnectée au Rhône par le démantèlement des digues longitudinales et transversales. La CNR explique les différentes étapes du chantier avec notamment le creusement de la lône, le dégagement et le démantèlement des enrochements de digue, le traitement des matériaux contaminés par la Renoué et la remise au Rhône des alluvions. Elle présente également quelques mesures de protection des espèces (abattage des arbres avec contrôle des gîtes à chauve-souris, pêches de sauvetage, démantèlement d'un terrier hutte de castor sous contrôle de spécialistes...)

Ces actions de restauration des lônes sont inscrites au document d'objectif du site « milieux alluviaux du Rhône aval ». Elles sont de grande importance pour de nombreux habitats naturels et espèces animales et végétales.

Sites Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et ZPS12 « Printegarde »,  
Compte-rendu des comités de pilotage du 15 février 2024

**Contact :**

Amanda COCQUELET

Animatrice des sites Natura 2000 : FR 820 1677 : « Milieux alluviaux du Rhône aval » et FR 821 2010 :  
« Printegarde »

Mairie Le Pouzin - 3 avenue Marcel Nicolas B.P.6, 07 250 LE POUZIN

Tél. : 04 75 63 81 48

Port. : 06 33 82 81 32

[a.cocquelet@lepouzin.fr](mailto:a.cocquelet@lepouzin.fr)

Retrouvez également toutes les informations et actualités des sites Natura 2000 sur leur page internet :

- ❖ Milieux alluviaux du Rhône aval : <https://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr>
- ❖ Printegarde : <https://printegarde.n2000.fr>

**Monsieur Christophe VIGNAL**

Maire de la commune de Le Pouzin et

Président des comités de pilotage des sites Natura 2000

« Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde »

